



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
17 OCTOBRE 2017**

PRÉSENTS : Mme I. GIANNATTASIO, Présidente
M. A. CHARVET, Vice-Président
M. R. PARTY, Secrétaire
Mmes M. CONRAD, C. DUBELLY HATINGUAIS et M. GAY
MM. R. BONO, F. CAL SUAREZ, F. MERLON, P. MEYLAN, O. OBERSON et
B. SCHOPFER
M. P. BOUVIER, Maire
M. R. HUGON, Adjoint
M. X. BEUCHAT, Adjoint

Mme la Présidente ouvre la séance à 20h05.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2017

Moyennant quelques rectifications en pages 3, 4 et 5, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité soit par 11 oui.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

a) Décisions prises lors de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises

Suite au courrier de l'ACG du 29 septembre 2017, **Mme la Présidente** demande si l'un(e) des Conseillers(ères) municipaux(ales) a l'intention de faire opposition à la décision rendue le 20 septembre dernier, soumise au droit d'opposition des Conseils municipaux (art. 60C LAC), concernant la subvention de CHF 330'000.-- prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal pour la construction d'une passerelle dédiée à la mobilité douce sur le Rhône.

Aucun(e) Conseiller(ère) municipal(e) ne souhaite faire valoir son droit d'opposition.

Il est donc pris acte de cette décision.

3. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

a) Douane de Chancy II

M. Bouvier résume brièvement la séance tenue en présence de tous les intervenants suisses et français de ce dossier. Il regrette de devoir informer le Conseil municipal qu'après trois heures de séance, le protocole d'accord entre les autorités suisses et françaises ne soit toujours pas signé. Il existe encore des points de débats sur ce document qui a pourtant été lu et consulté par toutes les parties avant la réunion.

Il précise en outre que si les Exécutifs genevois peuvent le signer sans passer par une validation du Conseil municipal, cela ne sera pas le cas en France, leur législation à ce sujet étant différente. Il faudra donc s'armer de patience car les 4 communes concernées doivent encore le faire approuver par tous leurs conseillers respectifs.

Une prochaine séance est fixée au 19 octobre afin de travailler sur le planning des actions covoiturage. La finalisation du planning interviendra lors de la dernière réunion prévue le 28 novembre 2017.

Une discussion s'ensuit sur l'éventuel soutien de M. Maudet dans cette affaire.

b) Trottoir sur les routes de Bellegarde et de Valleiry

M. Beuchat annonce que les travaux vont débuter d'ici à la fin du premier semestre 2018.

c) Statistiques 2017

M. Beuchat commente compendieusement le mémento statistique publié par le Canton de Genève et remis aux Conseillers(ères) municipaux(ales).

d) Réaménagement du centre du village - Secteur II

M. Beuchat communique que la commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie a validé l'option d'un revêtement en granit pour le parvis de la salle communale. Les soumissions vont donc être lancées prochainement.

Cette réfection ainsi que le kiosque représentant un investissement substantiel, les propositions d'aménagement du reste du terrain sont temporairement mises en attente.

Les travaux débuteront soit pendant les vacances de février pour être terminés aux Promotions, soit ils seront décalés et effectués pendant la période estivale.

e) Création d'une association d'Aînés en partenariat avec le CAD

M. Hugon informe le Conseil municipal qu'une quarantaine d'Aînés étaient présents lors de la séance organisée par le CAD le 25 septembre dernier. Ceux-ci se sont montrés intéressés par le projet et trois nouvelles rencontres sont d'ores et déjà organisées avec les plus motivés pour former le Comité.

Il remercie par ailleurs la commission des affaires sociales, sports et loisirs dont la participation a été fort appréciée.

f) Local accueil libre

M. Hugon signale que les jeunes dès 9 ans sont présents dans le local alors qu'il est normalement réservé pour les 12 - 15 ans. Ce phénomène va être observé consciencieusement et les règles revues au besoin.

Il annonce que l'inauguration officielle aura lieu le 21 novembre 2017 en présence des Autorités de la Champagne, des représentants de la FASE et du BUPP.

Les autres activités en lien avec la FASE se mettent également en place.

g) **GIAP - Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire**

M. Hugon mentionne les réclamations relatives au manque de personnel au parascolaire du soir après le départ de notre référente socio-éducative en début d'année. Il précise que ce départ est lié à un besoin d'aide impératif dans un autre lieu de parascolaire.

Des remplaçantes sont évidemment prévues mais ne se sont malheureusement pas présentées deux fois depuis la rentrée, laissant nos animatrices avec un nombre d'enfants jugé trop important par une majeure partie des parents ayant recours à ce mode de garde.

Une nouvelle référente socio-éducative doit être engagée pour début novembre. Les tensions vont donc s'apaiser et tout va très rapidement rentrer dans l'ordre.

h) **Journée propreté**

M. Hugon avise que cet événement sera couplé avec le brunch et aura donc lieu les 4 et 5 novembre 2017. Avec optimisme, les organisateurs et les Autorités attendent 160 personnes durant la journée du samedi pour parcourir et nettoyer les chemins de la Commune.

Il rappelle, si besoin est, que la commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie est mobilisée dans son entier pour l'organisation des équipes (avec les pompiers) et des grillades offertes qui suivront.

i) **CARPE** Coordination régionale pour un aéroport urbain respectueux de la population et de l'environnement et **ARAG** Association des riverains de l'Aéroport de Genève

M. Hugon indique que le référendum « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport » a récolté plus de 14'000 signatures. Afin de mieux comprendre les enjeux du développement de l'aéroport ainsi que les impacts sur les riverains, une conférence sera organisée à la salle communale pour informer plus largement la population.

Trois dates sont actuellement retenues. Lorsque la date définitive sera fixée, une information officielle sera transmise par le biais d'un tous-ménages.

4. **PROJET DE BUDGET 2018**

Mme la Présidente passe la parole à **M. Bouvier** qui l'en remercie.

M. Bouvier remercie tout particulièrement Mme Spencer pour le travail important effectué dans le cadre de la présentation du budget, notamment lié au passage sur le MCH2.

Il souligne que les chiffres lui sont fournis jusqu'à la dernière minute et qu'il n'est vraiment pas simple de tout bouleverser maintes fois au dernier moment. Afin d'éviter la surcharge de travail, il suggère de fonctionner comme les grandes communes, à savoir les propositions sont transmises au plus tard à fin juin. Cela permettrait au secrétariat d'avoir l'été pour se concentrer sur les chiffres et à la rentrée, déjà bien remplie, 80% du budget seraient déjà établis.

Cette nouvelle procédure ne semble poser de problème à personne. Seules quelques remarques sont effectuées.

M. Party soulève simplement que le délai sera peut-être un peu court l'année du changement de législature (1 mois).

Mme Dubelly Hatinguais souhaiterait recevoir le budget réparti par poste et aimerait travailler sur des chiffres réels, en comparaison avec ceux de l'an précédent.

M. Bono la rejoint et précise qu'effectivement, selon les commissions, certaines ont besoin d'avoir une vue d'ensemble des montants budgétés afin de constater la gestion de l'an écoulé. Il ajoute que le nouveau plan comptable, dont les règles sont très spécifiques, ne permettra plus de « jongler » comme auparavant. La compréhension du nouveau système nécessite un peu de temps et la gestion de ces deux prochaines années sera un peu plus difficile.

M. Bouvier propose de remettre les rapports des commissions. Il ne souhaite pas que les Conseillers(ères) municipaux(ales) attendent la préparation du budget pour transmettre les chiffres et les projets. Il s'agit en effet d'un travail quotidien et du rôle leur incombant que de veiller aux besoins de la population.

Il précise encore avec plaisir que toutes les demandes de chaque commission ont pu être intégrées dans le budget 2018.

M. Cal Suarez mentionne l'absence de règle concernant la remise de subvention. Une phrase devrait peut-être indiquer que seules les associations à buts non lucratifs peuvent espérer en recevoir une.

M. Bouvier rappelle que la Commune est plutôt généreuse et qu'au final, la commission des finances tranche sur l'octroi de la subvention.

Il suggère de renvoyer le projet de budget 2018 en commission des finances pour l'examen détaillé de tous les éléments.

Mme la Présidente demande aux Conseillers(ères) municipaux(ales) de se prononcer par un vote sur le renvoi du sujet en commission des finances.

Ce renvoi est accepté à l'unanimité, soit par 11 oui.

La date de cette séance est d'ores et déjà fixée au jeudi 19 octobre 2017.

5. PROJET DE RÉOLUTION

a) Proposition relative au projet de révision partielle du plan directeur des chemins de randonnée pédestre n° 2016-01

Mme la Présidente donne lecture du projet de résolution et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 11 oui.

M. Beuchat donne quelques précisions sur la résolution, notamment que seuls quelques chemins près de Vers-Vaux sont concernés et que globalement la Commune n'est que très peu impactée par cette révision.

Aucune remarque n'étant formulée, **Mme la Présidente** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La résolution est acceptée à l'unanimité soit par 11 oui.

6. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission de la circulation et sécurité routière

M. Merlon mentionne le besoin de contrôle de la vitesse dans le village. A cet effet, la pose de deux radars pédagogique a été mise au budget 2018. Les membres de la commission poursuivent leur travail quant à la possibilité d'installer un radar fixe sur la route de Valleiry (zone 30).

b) Commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie

Journée propreté

M. Meylan indique que les rôles ont été répartis au sein de la commission.

Kiosque

La commission attend que M. Aguet présente son projet d'exploitation. **MM. Meylan et Cal Suarez** vont l'aider bénévolement à établir des plans. La fonction de poste est évoquée pour être installée également au kiosque. Pour que les deux fonctions soient optimisées, il faudrait qu'elles soient au

même endroit. Toutefois, les horaires exigés par la poste ne seraient pas réalistes pour les horaires du kiosque.

Antenne SALT

M. Meylan informe le Conseil municipal que le recours a été déposé la semaine dernière. Il est basé entre autres sur la jurisprudence indiquant que le lieu est en zone agricole et sur le calcul fait au sujet de l'émission des ondes (ne tenant pas compte du local loué qui serait au pied de l'antenne), les paramètres auraient dès lors été bien différents et les émissions trop élevées par rapport aux normes en vigueur.

Si la Commune ne gagne pas le recours, la surveillance des ondes sera cruciale car la limite autorisée sera vraisemblablement très rapidement franchie.

c) Commission de la communication

L'ensemble du Conseil municipal félicite **Mme Dubelly Hatinguais** pour l'édition du dernier ChancyLien.

M. Merlon suggère qu'il y ait moins de photos mais qu'elles soient un peu plus grandes.

d) Commission des affaires sociales, sports et loisirs

Mme Giannattasio se réjouit que la séance en partenariat avec le CAD ait été aussi constructive.

M. Party mentionne la chicane à l'entrée du village et propose d'installer une priorité pour ceux qui sortent du village (comme c'est le cas à Avully) car lorsqu'il y a un gros véhicule, les véhicules entrant dans le village ne ralentissent pas et ne le laissent pas passer.

M. Beuchat précise que deux voitures ne croisent pas à Avully et du coup il s'agissait d'une évidente nécessité.

S'agissant toutefois d'une bonne mesure pour ralentir le trafic dans le village, une demande de priorité sera faite auprès de la DGT.

Mme la Présidente lève la séance à 21h05.


La Présidente du Conseil municipal
Isabelle Giannattasio


Le Secrétaire du Conseil municipal
Raphaël Party


La Secrétaire
Joëlle Noverraz